



faut il obligatoirement payer une mutuelle ?

Par **Pons Jean**, le **14/10/2008** à **03:54**

Bonsoir . J'ai 65 ans , je suis Français , je suis résident à l'étranger , hors Europe où j'ai pris ma retraite il y a 10 ans . En Février 2008 , je suis venu en France pour raison familiale . J'ai la sécu , mais pas de mutuelle . Attiré par la publicité de U C R (mutuelle) , je me suis dit pourquoi pas ! ça peut toujours servir un jour , donc pris la mutuelle pour moi . Pour mon épouse , ce n'était pas certain car elle était restée à l'étranger pour le moment . D'un commun accord avec l'agent de U C R , les 3 premières mensualités étaient pour moi seulement , puis viendrait la part de mon épouse après confirmation !. Obliger de repartir plutôt que prévu , (fin Mars 2008) , en consultant ma banque sur internet , Je me rend compte qu'on me débite depuis février la mutuelle pour 2 personnes ? ce qui n'a jamais été prévu comme ça . j'ai réclamer , on ne m'a pas écouté , J'ai demandé à ma banque de ne plus payer la mutuelle depuis Juin 2008 . Maintenant , mon frère a reçu un courrier d'un cabinet de recouvrement , où l'on me réclame la somme de 1483.02 € pour inter + indemnités ?
Que dois-je faire ? Merci .
Mr Pons Jean . Salutations

Par **Tisuisse**, le **14/10/2008** à **08:09**

Bonjour,
Avez-vous signé quelque chose lors de la souscription du contrat ? Si oui, quoi ?
Avez-vous, dans cette hypothèse, résilié la part de mutuelle pour votre épouse ? quand et sous quelle forme (lettre simple ou LR/AR) ?
Bénéficiant d'une mutuelle, même si vous résidez à l'étranger, vous pouvez réclamer le remboursement de vos frais médicaux, etc... sur la base du complément du barème Sécurité Sociale française.

Par **Pons Jean**, le **14/10/2008** à **23:30**

Bonjour . Oui , j'ai signer un contrat pour moi et pour les prélèvements automatiques sur mon compte . Pour mon épouse c'était en stand-bay vue qu'elle n'était pas présente et qu'elle n'était pas sûre de venir en France ! De toute façon je devais confirmer pour elle (ucr n'a pas respecter). J'ai appris par mon frère que U.C.R. ne rembourse pas de l'étranger ! Salutation
..... Mr Pons jean